

Carbometrix

Rapport sur les émissions de gaz à effet de serre

Entreprise	Adyton Conseil
Secteur	Conseil
Année	2022
Siège	-
Mode de contrôle	Opérationnel
Reporting scope 2	Location-based

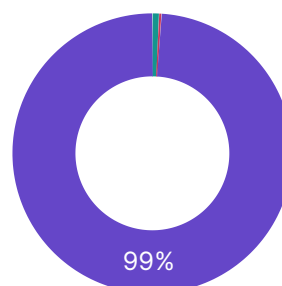


Dans ce rapport, vous trouverez votre empreinte carbone complète, comment vous vous comparez avec vos pairs, la ventilation de vos émissions de gaz à effet de serre par scope et catégorie d'émission, et des scénarios d'impact personnalisés de décarbonation.

Le calcul et la compréhension des émissions de gaz à effet de serre générées directement et indirectement par votre activité constituent la première étape pour engager votre entreprise dans l'atténuation du changement climatique.

Émissions par scope

● Scope 1	1 tCO ₂ e	1%
● Scope 2	0,3 tCO ₂ e	<0,5%
● Scope 3	129 tCO ₂ e	99%








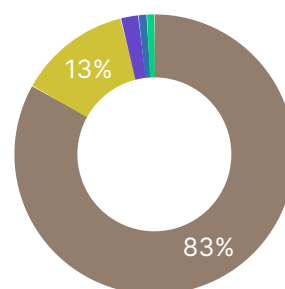
Le scope 1 couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, ... détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le scope 2 couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid par la société déclarante.


Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).


Émissions par catégorie

 Consultants	108 tCO ₂ e	83%
 Services	17 tCO ₂ e	13%
 Transport	2,7 tCO ₂ e	2%
 Bâtiments	1,3 tCO ₂ e	1%
 Équipements	1,1 tCO ₂ e	1%






Détails des émissions

 Consultants	108 tCO₂e	83%
Déplacements domicile-travail	70,6	54%
Repas des consultants	15,1	12%
Vols en avion	9,9	8%
Voyages en voiture	4,1	3%
Matériel informatique des consultants	3,7	3%
Télétravail	3	2%
Nuits d'hôtel	1,5	1%
Voyages en train	0,3	<0,5%

 Services	17 tCO₂e	13%
Dépenses en services intellectuels (assurance, banque, honoraires...) *	8	6%
Structure interne - Repas des salariés	3,2	2%
Dépenses en services généraux (entretien, maintenance...) *	2,7	2%
Dépenses en communication et marketing *	2,2	2%
Dépenses en services IT et logiciels *	0,9	1%
Structure interne - Nuits d'hôtel	0	<0,5%

Carbometrix

 Transport	2,7 tCO₂e	2%
Structure interne - Déplacements domicile-travail	2,3	2%
Consommation de carburant des scooters de fonction	0,4	<0,5%
Structure interne - Voyages en train	0	<0,5%
 Bâtiments	1,3 tCO₂e	1%
Air conditionné des locaux	0,7	1%
Consommation d'électricité des locaux	0,5	<0,5%
Structure interne - Télétravail	0,1	<0,5%
 Équipements	1,1 tCO₂e	1%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - PC *	0,7	1%
Dépenses d'investissement (CAPEX) - Ecran *	0,3	<0,5%
Achat de papier	0,1	<0,5%

* Ces émissions de gaz à effet de serre ont été calculées à partir de données monétaires et ne sont par conséquent pas aussi fiables que des résultats basés sur des données physiques.

Résultats conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard"

Entreprise Adyton Conseil
 Secteur Conseil
 Année 2022
 Siège -
 Reporting scope 2 Location-based

#	Catégories d'émission	tCO2e	%
Total		130	100%
Scope 1		1	0.8%
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0%
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	0,3	0.2%
1-3	Emissions directes des procédés	0	0%
1-4	Emissions directes fugitives	0,7	0.5%
1-5	Emissions directes liées à l'agriculture	0	0%
Scope 2		0,3	0.3%
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,3	0.3%
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0%
Scope 3		129	99%
3-1	Produits et services achetés	33,6	26%
3-2	Biens immobilisés	4,7	3.6%
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (hors scope 1 ou 2)	0,2	0.2%
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	0	0%
3-5	Déchets générés	0	0%
3-6	Déplacements professionnels	14,3	11%
3-7	Déplacements domicile travail	2,3	1.8%
3-8	Actifs en leasing amont	0	0%
	Autres émissions indirectes amont	73,6	57%
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	0	0%
3-10	Transformation des produits vendus	0	0%
3-11	Utilisation des produits vendus	0	0%
3-12	Fin de vie des produits vendus	0	0%
3-13	Actifs en leasing aval	0	0%
3-14	Franchises	0	0%
3-15	Investissements	0	0%
	Autres émissions indirectes aval	0	0%

Plus d'informations

Notre méthodologie

La première étape consiste à fixer le périmètre du Bilan Carbone. Cela consiste à définir une période de référence, qui correspond généralement à l'année fiscale de l'entreprise, et à définir le périmètre organisationnel : régional ou global, filiales, franchises, etc.

Une fois les informations collectées, la cohérence des données est vérifiée par nos analystes carbone. Elles sont ensuite utilisées pour calculer l'empreinte carbone (scopes 1, 2 et 3) conformément au "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard". Pour des résultats plus précis, les calculs d'émissions de CO₂e sont basés sur des données physiques dans la mesure du possible : à ce titre, les estimations réalisées sur la base de données monétaires sont indiquées dans les rapports finaux.

Les principales sources de facteurs d'émission utilisées dans ce rapport incluent la base de données ecoinvent v3.9 (2022), la Base Carbone® de l'ADEME, la Base Impacts® de l'ADEME, BEIS/DEFRA, ainsi que notre R&D interne.



Qu'est-ce que le "GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard" ?

Le GHG Protocol établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

Qu'est-ce que le CO₂e (CO₂ équivalent) ?

Conformément au consensus scientifique, le protocole de Kyoto a reconnu 7 gaz à effet de serre (GES), qui contribuent au réchauffement climatique. Ce sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF₆) et le trifluorure d'azote (NF₃).

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture isolant la Terre : ils la réchauffent en absorbant l'énergie et en ralentissant la vitesse à laquelle l'énergie s'échappe vers l'espace. L'effet sur le réchauffement planétaire de ces GES dépend de deux paramètres : leur capacité à absorber l'énergie (ou "efficacité radiative"), et leur durée de séjour dans l'atmosphère (ou leur "vie").

Le dioxyde de carbone a été choisi comme gaz de référence car il représente 75% des GES générés par l'activité humaine. Par conséquent, les émissions des autres gaz sont exprimées en équivalent de CO₂ (ou CO₂e), en rapportant leur pouvoir réchauffant à celui du dioxyde de carbone sur une durée de cent ans.